

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones			
				RD-305-1		RC-305-2	
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale					
		classe B - bifamiliale			•	•	•
		classe C - trifamiliale		•	•	•	•
		classe D - multi. (moins de 10 log.)		•		•	
		classe E - multi. (10 log. et plus)		•		•	
		classe F - communautaire					
		classe G - mobile					
	COMMERCÉ	classe A-1 spectacles, culture					
		classe A-2 bars					
		classe A-3 clubs sociaux					
		classe A-4 récréation intérieure					
		classe A-5 récré. ext. intensive					
		classe A-6 récré. ext. extensive					
		classe A-7 récré. ressource					
		classe A-8 arcades					
		classe A-9 caractère érotique					
		classe B-1 bureaux					
		classe B-2 services					
		classe B-3 vente au détail					
		classe C-1 hébergement					
		classe C-2 gîte du passant		• [1]		• [1]	
		classe C-3 restauration					
		classe C-4 casse-croûte					
		classe D-1 poste d'essence					
		classe D-2 station service					
classe D-3 lave-autos							
classe D-4 vente de véhicules							
classe D-5 pièces et acces.							
classe D-6 entretien							
classe E-1 const., terrassement							
classe E-2 vente en gros, transport							
classe E-3 para-agricole							
classe E-4 autres usages comm.							
INDUSTRIE	classe A						
	classe B						
	classe C						
	classe D extraction						
	classe E récupération, recv.						
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouv.						
	classe A-2 santé, éducation						
	classe A-3 centres d'accueil						
	classe A-4 services culturels						
	classe A-5 sécurité, voirie						
	classe A-6 lieux de culte						
	classe B parcs, terrains de jeux		•		•		
	classe C équip. publics						
classe D infras. publiques		•		•			
AGRICOLE	classe A agriculture, forêt						
	classe B établissements d'élevage						
	classe C activités complé.						
	classe D formation agricole						
	classe E animaux domestiques						
NOR- MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•		•	
		jumelée			•		
		en rangée				•	

[1] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones		
			RD-305-1	RC-305-2	
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.1.2	3,6	3,6
		marge de recul avant max. (m)		4	4
		marge de recul latérale min. (m)		4,6 [a]	2 [a]
		marge de recul latérale max. (m)		6	—
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3
	<b>BÂTIMENT</b>	hauteur minimale (étage)		2	2
		hauteur maximale (étage)		3	3
		hauteur maximale (m)		12	12
		hauteur minimale (m)		10	10
		façade minimale (m)		7.3 [b]	7.3 [b]
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55
		<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30
	espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)			15	15
	<b>AUTRES NORMES</b>	puits municipal	chap. 18		
		zones à risque d'inondation	art. 19.2	●	●
		zones de glissement de terrain	art. 19.3		
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4		
		ancien dépotoir	art. 19.5		
		terrain contaminé	art. 19.9		
		protection du patrimoine	chap. 20		
		bande tampon	art. 23.2		
sites d'extraction		art. 23.3			
contingentement des usages reliés aux véhicules et aux commerces de grande surface		art. 22.8 et 22.9			
PIIA			●	●	
<b>DIVERS</b>		<b>AMENDEMENT</b>	règl. 6-1-23, 19 septembre 2009		X
	règl. 6-1-52, 16 mars 2016			X	X
	règl. 6-1-60 (2017), en vigueur 21 février 2018			X	X
	notes particulières [a] dans le cas d'une habitation jumelée ou en rangée, la marge de recul latérale, du côté du mur mitoyen, est de 0 mètre. [b] dans le cas une habitation en rangée, la façade minimale est de 6 mètres.				